

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 136 (1991)  
**Heft:** 4

**Artikel:** L'éthique de l'officier suisse  
**Autor:** Altermath, Pierre-G.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345089>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'éthique de l'officier suisse

par le major Pierre-G. Altermath

## Introduction

En ces temps troublés, il s'avère plus que jamais essentiel de maintenir le cap, de garder une vision claire de l'objectif global de notre activité et de nous remémorer notre raison d'être.

Dans ce contexte, accordons une importance particulière au sens des mots. «Les disciples de Confucius lui demandèrent un jour quel serait son premier geste s'il était élu empereur de Chine. Confucius se mit à réfléchir parce qu'il était sage et parce qu'il était Chinois. Puis il répondit: Je commencerais par fixer le sens des mots.»<sup>1</sup>

L'éthique représente l'ensemble des règles de conduite de l'officier helvétique engagé dans la recherche de l'aptitude au combat. Un programme ambitieux certes, mais surtout un objectif vers lequel doivent tendre tous ses efforts, un garde-fou indispensable dans le contexte irrationnel du combat.

L'officier, c'est d'abord et avant tout un teneur d'office. Un citoyen comme les autres à qui la communauté a conféré à vie une fonction publique. Toute l'action de l'officier doit s'inscrire dans le cadre d'un service supplémentaire demandé par la communauté et exercé à son profit uniquement.

Méfions-nous des amalgames, ne mélangeons pas les systèmes militaires. Notre armée, expression con-

séquente de la volonté démocratique, n'a qu'un but, défendre les idéaux chrétiens de notre communauté dans l'esprit de la théorie de la guerre juste de saint Augustin. Cela suffit à la différencier fondamentalement de la plupart des armées étrangères.

Mission délicate, tentons d'articuler l'éthique de l'officier helvétique autour des quatre piliers suivants.

## La foi

«Pour éviter de plier le genou devant les hommes, nos ancêtres ne le faisaient que devant Dieu.»<sup>2</sup>

Par la Constitution fédérale et sa référence à Dieu ou par son drapeau national orné de la croix de Jésus-Christ, la Suisse rappelle qu'elle est un Etat chrétien.

Bras armé de cette communauté croyante, l'officier accordera à la foi la place essentielle qui lui revient. Il ne manquera pas de démontrer, par son comportement et ses paroles, ses convictions religieuses.

L'officier, témoignage vivant et actif de notre idéal commun, profitera aussi de chaque occasion pour faire part de sa joie de vivre et de sa confiance en notre communauté.

Harcelé sur le champ de bataille par l'incertitude, traqué par le doute et poursuivi par la peur, l'officier recherchera dans la prière la force et le blindage de la foi.

## L'abnégation

La mystique de la mission représente l'essence même de notre commandement militaire.

L'accomplissement sans faille de la mission, quel qu'en soit le prix, signifie, pour l'officier, un appel à l'abnégation la plus totale, le dévouement poussé à son summum, une croix bien lourde à porter.

En temps de paix, l'officier fera preuve d'un engagement délibéré et intensif afin d'acquérir l'autorité sapienciale et d'offrir ainsi à sa troupe une instruction crédible.

Comme tous les hommes, l'officier tremble au combat, mais il aura à cœur de ne pas le laisser voir. Il conduira ses hommes dans l'exécution de la mission courageusement et dans l'acceptation du sacrifice suprême volontairement consenti.

## Le caractère

Dans une armée de milice vouée à la défense des idéaux communs et composée de citoyens tous égaux devant la loi, tous copropriétaires et coresponsables de leur armée, le caractère de l'officier occupe une place prépondérante.

Son intégrité, sa loyauté envers les supérieurs et les autorités, le respect de ses hommes et de leurs opinions politiques et religieuses représentent, pour la troupe, une somme de

conditions indispensables à l'exercice de l'autorité.

Le ton de l'officier, son sens des responsabilités, le courage de prendre des décisions puis d'en exiger et d'en imposer l'application formeront les éléments constitutifs de sa crédibilité.

Finalement, l'habitude et la joie d'accepter des responsabilités, puis l'honneur d'en assumer seul les conséquences surtout lorsqu'elles s'avèrent défavorables, favoriseront l'épanouissement de l'estime de la troupe pour ses chefs.

## La sollicitude

Acte d'amour, exigence de servir, le commandement est, avant tout, un engagement supplémentaire et gratuit au profit de la communauté.

Si le respect de la mission demeure impératif, l'officier n'oubliera pas que l'accomplissement de celle-ci nécessite la présence de citoyens-soldats psychiquement et physiquement aptes au combat. Voilà pourquoi il accordera à la sollicitude l'importance primordiale qui lui revient.

La recherche de l'adhésion de la troupe aux idéaux

communautaires et à la défense nationale chargée d'en assurer la défense présentera la démarche prioritaire de chaque officier. Cette adhésion devra engendrer une discipline volontaire et une cohésion morale susceptible de surmonter les toxines psychiques du combat<sup>3</sup>.

Agressé en permanence par les facteurs dissolvants du champ de bataille, le soldat a besoin d'une assistance morale. Par sa disponibilité et le dialogue, l'officier créera, chez le subordonné, la confiance envers le supérieur<sup>3</sup>.

Les vicissitudes du combat se liguent pour épuiser prématurément la volonté de combattre du soldat. En partageant la vie de sa troupe, l'officier se devra de veiller à son état physique. Il ne prendra pas de repos avant que tous ses hommes ne bénéficient de l'assistance optimale que requiert leur état.

## Epilogue

L'acceptation volontaire d'un sacrifice supplémentaire au profit de la communauté suffit à faire ressortir l'officier de la masse.

Il doit devenir une valeur phare capable, suivant les époques, de nager à contre-courant en pariant sur le futur et sur l'homme alors que la sinistre ravage les cerveaux, à faire preuve de droiture et de force de caractère à une époque salie par les combines et en prenant le temps de soigner l'altruisme alors que la politique du profit tend à sacrifier l'homme.

Alors, conscient de son privilège consistant à servir la communauté plus que les autres et ignorant les sarcasmes émanant des médiocres habituels, l'officier remplira sa mission simplement, modestement. Car il sait que si ses hommes pouvaient s'exclamer, à la fin d'un service: rendez-vous compte, j'ai même rencontré un officier heureux et convaincu!, il aurait déjà rempli une grande partie de sa mission.

P.-G. A.

## Sources

- <sup>1</sup> *Conscience de la Suisse*, G. de Reynold.
- <sup>2</sup> *Revue d'information et de documentation*, 1-2/69.
- <sup>3</sup> *Etude historique des phénomènes de panique*, F. Gamblez.